

FORMATION ATTESTATION DE COMPETENCES CONDUITE INTERNE - R482 CAT A Engins de chantier - Formation initiale 2 jours - Présentiel

Formation destinée à toute personne étant amenée à utiliser en toute sécurité un engin de chantier des catégories concernées.

Référence : LEV-AC-R482-CA-FI-2J-P

Durée : 14h (2j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 3 semaines

Effectif maximal : 6 participants

Profil des apprenant(e)s

- Tout secteur d'activité
- Toute personne étant amenée à conduire un engin de chantier des catégories concernées
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- **EN INTRA** : mettre à disposition le matériel de levage de la catégorie concernée à jour de sa VGP (la signature de la convention de formation vaut engagement de ce prérequis notifié au point n°6)

Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte réglementaire à la conduite d'engins de chantier
- Connaître les équipements de protection individuelle
- Etre capable de conduire en sécurité un engin de chantier des catégories concernées selon la Recommandation R482 de la CNAMTS



Contenu de la formation

- ENSEIGNEMENT THEORIQUE :
 - Connaissances générales
 - Technologie des engins de chantier
 - Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories d'autorisations de conduite
 - Règles de circulation applicables aux engins de chantier
 - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
 - Exploitation des engins de chantier
 - Vérifications d'usage des engins de chantier
- ENSEIGNEMENT PRATIQUE :
 - Prise de poste et vérification
 - Conduite et manœuvres
 - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant.e qualifié.e dans la catégorie présentée

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace de manœuvre dédié à la pratique et aux épreuves de test
- EN INTRA : mise à disposition du matériel de levage client à jour des VGP
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Délivrance d'une attestation de stage et édition d'une autorisation de conduite délivrée sous la responsabilité de l'employeur selon le décret N° 98-1084 du 02 décembre 1998
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation
- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique (selon recommandation R482 de la CNAMTS)

